
M.E.S., Numéro 127, Mars - Avril 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 04 avril 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mars - avril 2023

PROLIFERATION DES PARTIS POLITIQUES EN RD CONGO ET PARAXODE DES DISCOURS DES ACTEURS

par

Anna KUBELA MPOYI

*Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,
Université Pédagogique Nationale*

Emmanuel NIMI NGOMA

Enquêteur économique à l'IRES

Résumé

La présente analyse se cristallise par l'étude structuraliste d'objectifs et buts des partis politiques au Congo. Car, en dehors de la mission régaliennne de parti politique liée à la conquête et l'exercice du pouvoir, il doit aussi œuvrer pour la promotion des droits de l'homme et une éducation civique avérée. Par manque de cette vision, on observe en RDC, des actes de vandalisme et d'intolérance, de vagabondage politique qui fragilisent les partis politiques à telle enseigne qu'après l'exercice du pouvoir, la plupart de ces partis disparaissent ou restent de noms et sans impact visible. Ce sont ces matières qui se trouvent scrutées dans cette étude.

Mots-clés : création, structuration, déstructuration, restructuration, éducation citoyenne.

Abstract

Apart from this sovereign mission of the conquest and the exercise of power, the political party must also work for the promotion of human rights and a proven civic education. In the DRC we understand that this instrument does not play its role that is why we are witnessing acts of vandalism and intolerance, political vagrancies. Here is in a few lines the economy of this article.

Keywords: Creation, structuring and restructuring, restructuring, civic Education

INTRODUCTION

Comme nous le savons tous, dans toute société organisée, l'homme fait toujours partie d'une association, qu'elle soit culturelle, religieuse ou politique, de par son caractère social. L'adhésion à ces associations peut être, soit libre, soit mécanique.

Les forces politiques font face à plusieurs défis comme par exemple, les mutations de certains mouvements religieux, les rebellions et d'autres mouvements citoyens en partis politiques, etc. Les assises nationalistes qui doivent être le socle des partis politiques sont dans beaucoup de cas reléguées au second plan, en faisant l'apologie du tribalisme, népotisme et clientélisme. De ce qui précède, la compréhension congolaise de la notion de partis politiques est d'une ambiguïté notoire.

La sphère politique étant très fragmentée en RDC, l'on assiste de nos jours à des partis de « mallettes », sans lendemain ni base, sans idéologie ni programme, certains créés par défis, considérés comme clubs d'amis, d'autres encore sans siège ni membres. Bref, seul le Ministère de l'Intérieur maîtrise le nombre des partis politiques enregistrés.

La présente étude met l'accent sur la liberté d'adhésion à un parti politique, instrument non négligeable dans la gestion de tout Etat démocratique. Pour le cas de la RDC, force est de croire que cet instrument ne favorise pas l'harmonie ou ne facilite pas une bonne cohabitation entre les citoyens. Cette affirmation n'est pas gratuite en ce qui concerne la motivation qu'ont beaucoup de congolais dans la création des partis politiques.

En parlant de la structuration, l'allusion est faite à la création ou la matrice faisant appel à l'idée formatrice d'une association politique, qui plus tard, est appelée parti

politique. Tandis que la déstructuration, renvoie à la défection en évoquant les éléments matériels à la base de la descente en enfer de partis politiques. Quant au concept prolégomènes, Mukendji dit que ce terme a été utilisé la première fois par E. Kant pour désigner un exposé préliminaire servant d'introduction au développement intégral d'une science ou d'une théorie.¹

Cet exercice d'analyse fondamentale ne se constate pas a priori, mais a posteriori dans l'efficacité de l'action, mieux dans l'efficacité. Ainsi arrivera une dynamique d'harmonie dans une société. Plusieurs instances jouent un rôle très positif dans le rapport existant entre la base considérée ici comme la population, et le sommet pris dans le sens des institutions.

Dans ce rapport, l'accent doit être mis sur le rôle éducationnel que doit jouer un parti politique. La citoyenneté n'est pas seulement un état de fait reconnu par la loi à un individu en raison de sa naturalisation ou de sa naissance physique dans un espace géographique et territorial déterminé. Mieux encore, elle requiert, dans son essence et sa réalité vivante, une signification plus dynamique, plus existentielle. A ce titre, elle exprime essentiellement une disposition spirituelle, une attitude comportementale, une qualité morale, une vertu politique, bref, l'ensemble de ces valeurs positives que le Citoyen est appelé à véhiculer dans son vécu quotidien. Toutes les théories sus-évoquées seront étudiées partant de la création qui est une structuration, la descente en enfer conçue comme une déstructuration et la refondation comme une restructuration, ce qui justifie cette étude pyramidale.

A la question de savoir s'il y a eu une nette amélioration de la situation des partis politiques congolais, il est compréhensible que les tares qui ont affligé le système politique congolais à ses débuts, fassent encore leur effet, tant qu'il n'y a pas de rupture profonde dans les pratiques collectives et les comportements des acteurs politiques. Dans la sphère politique congolaise, le débat d'idées est quasi-absent, le positionnement personnel et la conquête du pouvoir pour le pouvoir restent, les puissantes motivations de l'engagement politique. Les considérations tribalo-ethniques ont plus de poids que les affinités idéologiques, la culture d'organisation est quasi nulle, les scissions sont aussi permanentes, que sont nombreux les partis factices, occasionnels, conjoncturels et sans véritable lien idéologique. Ces insuffisances doctrinales et l'incapacité à traduire les aspirations populaires en programme politique sont assez répandues. Le fossé entre citoyens et l'élite politique reste profond, nonobstant les discours popularistes et les slogans sans subsides.

Certains partis politiques sont sous l'emprise d'un leader charismatique avec le slogan de « Autorité morale », au point de s'apparenter à une secte où culte de personnalité. De tout ce qui précède, il est prouvé que les partis politiques congolais sont plus les remparts et les caisses de résonances pour l'obtention du pouvoir, et ne constituent pas les éléments favorisant la cohésion, l'unité nationale et la cohabitation pacifique basée sur le respect des lois, socle de tout

Etat de droit. Au Congo, les partis politiques ne semblent pas connaître leur rôle d'encadrement idéologique du peuple, de formulation des sensibilités politiques, d'élaboration d'idées, de projets et de programmes de gouvernement, bref d'éducation des masses.

Enfin, pour bien étayer nos idées dans cette analyse et rendre nos propos intelligibles, ce travail se focalise sur six points hormis l'introduction et la conclusion. Il s'agit de la démarche méthodologique suivie, de la genèse des partis politiques en RDC, de la définition d'un parti politique, du but d'un parti politique, de la structuration ainsi que de la destruction d'un parti politique.

¹ M.F. Mukendji Mbandakulu, *Prolégomènes à la recherche et aux méthodes scientifiques en sciences sociales*, éd. Feutorrent 2015, p.3

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE SUIVIE

Toute recherche scientifique reste soumise aux critères rigoureux de scientificité sans lesquels il sera impossible de parler de sa pertinence. D'où l'emploi de la méthodologie constitue un fil conducteur indispensable dans la structuration même de ladite recherche.

A ce sujet, l'étude sur la création des partis politiques nous renvoie à la méthode historique, voire même de celle de l'histoire immédiate compte tenu de la création sans cesse de ces partis. A ces méthodes, s'ajoutent les techniques d'observations directe et indirecte étant donné que nous sommes témoin oculaire de l'effervescence des partis politiques au quotidien et de nombreuses informations que distribuent les médias et autres sources documentaires.

En ce qui concerne l'approche théorique, l'étude portant sur la création des partis politiques ne peut mieux se justifier que dans le courant constructiviste étant donné que la réalité des partis politiques résulte d'une construction par les acteurs sociaux. En outre, l'analyse stratégique permet également de comprendre les enjeux politiques partant du comportement des acteurs.

II. GENESE DES PARTIS POLITIQUES EN RDC

L'idée fondatrice pour la création des partis politiques est d'avoir des associations des groupes de pression enracinés dans la société, qui connaissent les besoins des citoyens, regroupent les opinions et formulent une politique d'alternance pour transmettre ces besoins à l'Etat. Ils sont les ponts et la courroie de transmission entre l'Etat et les citoyens dans une démocratie représentative et constituent un pur fondement de cette démocratie.

La traduction occidentale, voire celle de plusieurs pays africains renseigne que la genèse des parties politiques se situe dans la vie parlementaire et le suffrage populaire. C'est en effet, dans cette optique des parlements nationaux et du suffrage universel que les partis politiques ont vu le jour, comme regroupement sur base d'affinités idéologiques et d'intérêts politiques. L'origine de la vie politique en Afrique est parlementaire, ce n'est pas le parti qui a précédé l'élu, c'est l'élu qui précède le parti politique².

En Afrique française, les partis ont vu le jour dans un contexte déjà balisé par l'existence d'une élite politique, d'effervescence de la vie parlementaire et une certaine expérience du suffrage universel, or ces conditions n'étaient pas réunies au Congo belge où les activités politiques n'ont été autorisées que trop tardivement aux autochtones au moment où Léopold Sédar Sengor et Houphouët Boigny siégeaient déjà au parlement français, alors que les congolais étaient tenus à l'écart de toute vie politique.

Ganshof Vanderneersch cité par Mukendi³, utilise une fois de plus un ton très sévère au sujet des mouvements politiques congolais qui ont conquis l'indépendance comme les corps sans doctrine, sans discipline et sans unité, qui constituent des groupements d'hommes autour d'une ou de plusieurs personnalités bien plus que des organisations à faire triompher un programme, où même à défendre les intérêts d'un peuple bien déterminé. Au moment où le colonisateur n'avait toléré que les associations tribales et post-scolaires, ce comportement avait, bien entendu, limité la prise de conscience et l'expression des problèmes purement politiques. Au Congo, le parti comme le MNC de Lumumba est fondé en octobre 1958, mais loin d'être accepté comme interlocuteur valable par le pouvoir colonial, et regardé avec méfiance par la majorité des blancs. Les regroupements tels que

² P. BOUVIER, L'accession au Congo-Belge à l'Indépendance, essai d'analyse sociologique, Bruxelles, ULB, 1965, p.26

³ P. MUKENDI TSHIMUANGA, RD. Congo entre crise et renaissance. Comment réinventer l'espoir ? Paris, éd. L'Harmattan, 2007, p.108

l'ABAKO, la CONAKAT n'étaient basés que sur une affiliation « tribalo-ethnique »⁴. De 1960 date de son indépendance, le jeune Etat ne connaît que crise et sans héritage politique. Cette crise et le manque d'héritage s'amplifient avec la problématique de parti unique, le MPR comme parti Etat jusqu'en 1990 où les activités politiques vont refaire surface dans un multipartisme. Mais alors, le mimétisme continue même avec la loi électorale n° 17/013 du 24/12/2017⁵ recourant au seuil légal qui a encore *une fois* de plus montré ses limites en occasionnant des plates-formes et regroupements fantaisistes.

III. DEFINITION D'UN PARTI POLITIQUE

La loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques en son article 02, définit le parti politique *comme* une association des personnes physiques de la nationalité congolaise *qui* partagent la même idéologie et le même projet de société, en vue de conquérir et d'exercer démocratiquement et pacifiquement le pouvoir d'Etat. Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage, à la formation de la conscience nationale et à l'éducation civique (Journal officiel loi n°04/002).⁶

L'article 5 de la Constitution de la RDC du 18 février 2006 stipule que le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce par voie d'élection ou de référendum, et indirectement par ses représentants. Comment alors le peuple peut-il exercer ce pouvoir par suffrage s'il n'est pas représenté ? Comment alors il peut être représenté s'il n'a pas choisi ses représentants ? Toutes ces questions renvoient à un regroupement. Là, les différents candidats peuvent être plébiscités pour aller représenter le reste du groupe dans un suffrage.

Par définition, le parti politique peut être considéré comme une association d'individus autour d'une idéologie commune, pour l'exercice et la conquête du pouvoir.

Pour Ismael Serpos, le parti politique est défini comme un regroupement, une association des citoyens, formé en vue de promouvoir et de défendre un projet de société et un programme politique ; il a vocation à conquérir et à exercer le pouvoir d'Etat et à participer à la représentation de la population au niveau local et national. Il recourt à la formation de la volonté politique et à l'expression du suffrage universel par des moyens démocratiques et pacifiques⁷.

IV. BUT D'UN PARTI POLITIQUE

Considéré comme l'ensemble de plusieurs objectifs, un but n'est qu'une finalité, un leitmotiv de toute action. Quant aux partis politiques, en dehors de la conquête du pouvoir qui est son but primordial, le parti joue aussi le rôle d'éducateur de masses en inculquant à ses militants une éducation citoyenne, gage d'une bonne cohésion dans une société.

En parlant de l'idéologie, les adhérents d'un parti doivent avoir une connaissance sur l'idée principale qui justifie sa création, les valeurs républicaines défendues par le parti, le sens de l'alternance, l'impact positif de la création d'un parti politique dans la consolidation de la démocratie, les textes légaux du parti, les différentes lois qui régissent la création et le fonctionnement des partis politiques, les moyens pacifiques de pressions et d'accession au pouvoir.⁸

⁴ J. ZIEGLER, Main basse sur l'Afrique, la recolonisation, éd. Du seuil, Paris, 1980, p.115

⁵ La loi électorale n° 17/013 du 24/12/2017

⁶ Journal Officiel n°04/002 du 15 Mars 2004

⁷ MAKWALA MA M. et MUMBA MUKOLE M., in les partis politiques et la promotion de la liberté associative en

RDC, Fondation Konrad Adenauer, Janvier 2009, p.7

⁸ F. Tonnies, Communauté et société, éd. Ail, 1887, pp. 35-67

Si ce travail est bien fait à la base, le cycle de violences constatées dans les partis politiques ou les problèmes de détournement des objectifs seront résolus. Les structures d'un parti ayant une forme pyramidale, les valeurs républicaines doivent être bien expliquées, d'où la notion de l'éducation citoyenne. En RDC, nous assistons à des partis politiques avec des idéaux non perceptibles, le sens d'adhésion non fondé, voilà ce qui justifie de façon récurrente les débauchages, les vagabondages politiques, les dédoublements, voire la multiplicité sans fondement des partis politiques.⁹

V. STRUCTURATION D'UN PARTI POLITIQUE

Le travail d'éducation citoyenne et la connaissance de l'idéologie étant déjà fait en amont, les membres du parti politique seront en mesure de comprendre et savoir à quoi ils s'attendent en adhérant à ce regroupement, et sa particularité en rapport aux formations politiques préexistantes.

En examinant froidement les partis politiques occidentaux, la première chose qui saute aux yeux, c'est le degré avancé d'organisation, nous avons à faire à des véritables machines dont le fonctionnement est de très loin comparable à des improvisations. Il s'agit d'un travail de laboratoire politique mieux analysé, très bien fouillé dont la résultante correspond à des projections mieux étudiées. Raison pour laquelle, D. Maurice, affirme que l'originalité du parti politique réside justement dans son organisation. Les partis politiques actuels se définissent moins par leur programme ou par la classe de leurs adhérents que par la nature de leur organisation. Un parti politique est une communauté à la structure particulière¹⁰.

Ainsi les textes légaux du parti permettront d'éviter toute confusion par l'organisation structurelle du parti et les moyens d'échelonnement pratique. Les objectifs du parti étant clairement définis, les structures mises en place joueront leur partition en appliquant le principe managérial de l'efficacité et l'efficience en mobilisant le plus grand nombre possible d'adhérents autour d'une idéologie commune, en mettant l'accent sur l'intérêt général tout en sachant que la gestion d'une organisation est donc une activité permanente. La qualité de travail qu'il faut faire ou que le cadre doit faire est importante à ce niveau.¹¹

Ainsi, tout parti politique doit disposer les organes statutaires efficaces servant de courroie motrice à l'image du systémisme évoqué par David Easton. Il n'y a pas un modèle universellement imposé quant aux structures d'un parti politique. Force est de croire qu'une bonne schématisation peut rendre la structure claire et fiable. Etant une œuvre démocratique mettant l'accent sur l'adhésion libre, un parti doit favoriser un débat interne et la tolérance en son sein, c'est de cette façon qu'elle peut prétendre apporter une démocratie participative une fois aux affaires.

Le bon fonctionnement des organes du parti n'est pas une assurance absolue, mais pas la moindre qui puisse matérialiser la volonté à mieux faire de la part des initiateurs. Comme nous l'avons évoqué ci-haut, les organes du parti doivent être soumis à un modèle pyramidal pour donner le pouvoir du contrôle à la base, qui sans elle, un parti ne peut pas exister. En science politique, l'usage des catégories de valeurs peut être développé toute la vie. La politique est basée sur un système de valeurs. La propagande fait largement appel aux valeurs. Classifier les types de valeurs utilisées, comparer les diverses valeurs auxquelles se réfèrent les partis et les autres acteurs de la vie politique¹². C'est de cette façon que l'on peut arriver à la conquête du pouvoir par un parti politique.

⁹ MAKWALA MA M. et MUMBA MUKOLE M., Op.cit, pp. 7-9

¹⁰ M. DUVERGER, *Méthodes des sciences sociales*, 3^{ème} éd. 1976, p.14

¹¹ H. Mintzberg, *Le management au quotidien*, éd. Nouveaux horizons, p.43.

¹² M. Duverger, *Les partis politiques*, Paris : Seuil, 1958, p. 161.

VI. DESTRUCTURATION D'UN PARTI POLITIQUE

Etant une personne morale, créée par la volonté des personnes physiques, les caractéristiques ou les différences entre les personnes morales et physiques résident entre autres dans la durée. Les personnes morales vivent longtemps.

Au terme de l'exercice du pouvoir, la plupart des partis politiques en RDC deviennent au bord de l'éclatement, car l'idéologie n'étant pas maîtrisée, le slogan de « c'est notre tour » déjà envisagé en faisant fi à la notion de l'intérêt général qui doit caractériser toute action politique, le conflit naît entre les membres du parti et ceux des institutions, seront jugés sévèrement par la base qui, en se focalisant sur le jugement de valeur pour beaucoup de cas, les accuseront d'ingrat, en pensant qu'ils étaient utilisés comme marche pieds, ce qui justifie la rupture entre la base et les cadres.

En RD Congo, la plupart des partis politiques ont échoué quant à la promotion de la formation civique et politique de leurs membres. Ceux-ci sont tenus à faire connaître aux membres le sens du respect et la consolidation d'un Etat de droit qui passent par le respect strict des droits de l'homme et l'alternance démocratique au pouvoir, préserver la souveraineté de l'Etat, le respect de la loi, de l'ordre public et les bonnes mœurs.

Créé pour de raisons, du reste non connues de ses membres, sans idéologie, le parti politique profite plus aux membres fondateurs et à leur pré carré, toute la couche déçue développe le complexe d'infériorité et le sentiment de non considération.

Force est de croire que la plupart de cadres sont objet du débauchage, à la quête du mieux-être. Une fois l'objectif atteint, c'est-à-dire un poste dans les institutions, les valeurs qui autres fois défendues, sont oubliées alors nous assistons à un changement qui avoisine une conversion. Après la conquête du pouvoir, le nombre de membres du parti augmente et une fois que le parti quitte le pouvoir, la situation est inversée. En RD Congo, l'élément majeur qui déstructure les partis politiques, c'est l'obtention du pouvoir, le cas du MPR, MLC, RCDN, PALU et autres. En République Démocratique du Congo après l'exercice du pouvoir, la visibilité du parti politique devient abstraite, car la création de plusieurs partis est circonstancielle.

Pourrions-nous terminer cet inventaire critique sans évoquer le cas de l'UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social) ? Cette première force de l'opposition créée en 1982. Après plusieurs décennies de lutte, nous avons assisté à des spectacles désolants après son arrivée au pouvoir et pour la suite de ce parti, nous interrogerons l'histoire. L'image d'un parti politique se constitue de l'ensemble des représentations que s'en font les individus, des opinions qu'ils ont, à partir de leurs perceptions.¹³

VII. RESTRUCTURATION D'UN PARTI POLITIQUE

Ayant déjà péché dans la politique du recrutement des membres, de l'éducation civique et par manque de l'idéologie, plusieurs stratégies sont envisageables pour restructurer un parti politique. Les animateurs doivent d'abord intérioriser le sens de servir et non se servir c'est-à-dire comprendre « l'intérêt général ». Les politiciens congolais doivent comprendre que l'on ne fait pas la politique pour le ventre, mais plutôt pour le bien-être collectif.

Pour restructurer un parti politique, il faut commencer par le recrutement de nouveaux cadres familiarisés aux textes et règlements du parti relatifs à l'organisation et au fonctionnement, par la création d'une école du parti et d'un secteur d'échange des idées philosophiques, politiques, idéologiques, stratégiques sur lesquelles est basé le sens de la

¹³ J. Potopoto, Guerre des Grands Lacs, EUN, 2001, p.27.

création politique d'un parti. Il faut militer pour la démocratie interne, c'est-à-dire la liberté d'expression au détriment de la pensée unique, mettre en place une structuration pragmatique et souple pour éviter la lenteur qui caractérise le fonctionnement des plusieurs partis politiques de la RD Congo.

A cela s'ajoutent les infrastructures fiables et les moyens financiers conséquents. Dans le recrutement des cadres, tenir compte de la géopolitique pour éviter qu'un parti ne soit pas implanté sur toute l'étendue de la république. En parlant de la représentativité, un accent doit être mis sur les milieux prometteurs en termes d'élection pour que le parti politique puisse avoir beaucoup d'élus, élément moteur qui fait sa force. Sur base des instruments pédagogiques c'est-à-dire, une cartographie, les dépliants, les logos, les symboles du parti, les textes légaux, les séminaires ainsi que les séances de travail, doivent être mis en place pour une formation permanente des membres.

Le parti doit faire de la formation civique et politique son cheval de bataille c'est-à-dire l'organisation des séminaires, des sessions de formation périodiques.

En dehors des dons et legs, le parti politique doit compter sur les cotisations de ses membres et la vente à moindre frais des cartes de membres. Ce travail doit être fait en amont comme en aval.

CONCLUSION

Après le retard connu par le RDC dans le processus démocratique, nous assistons à une prolifération des partis politiques parmi lesquels, très peu, remplissent les conditions des véritables partis. Pour un grand nombre, nous avons les partis de mallettes, événementiels, circonstanciels, fractionnels, etc. Dans ce pays, les partis politiques qui, en rapport avec leurs missions et rôles : en dehors de la conquête et l'exercice du pouvoir, l'éducation citoyenne, la promotion des droits de l'homme, l'essence de la démocratisation sont relégués au second plan.

Etant engagés sur le chemin de la démocratisation, les acteurs politiques doivent privilégier l'éducation civique dans leurs priorités d'actions à entreprendre. Le défi à relever est énorme, d'où les partis politiques congolais doivent procéder à la formation par l'information et la traduction dans les langues nationales des textes légaux et réglementaires relatifs à leur organisation et fonctionnement.

Le travail de remise à niveau doit être permanent dans la vie des partis politiques, ce qui constituera sans nul doute une thérapie contre les maux qui rongent la démocratisation de la vie publique au Congo. Notons en définitive que les partis politiques bien structurés, organisés, mettent l'accent sur la formation civique et politique de leurs membres, en vue de les préparer à la vie politique tout en évitant le cycle infernal.

Nous ne pouvons terminer cette réflexion sans faire allusion au propos de Jacques Antoine selon lesquels « l'homme est un être social qui vit dans des groupes multiples et diversifiés, allant de la famille à la collectivité mondiale, en passant par la cité, l'entreprise, l'école ou l'université, les groupements et corps intermédiaires les plus divers »¹⁴.

Si la volonté de sauver la nation, nous hante réellement et l'envie de réaliser son bien-être, l'idée de transformer en profondeur les manières de nous représenter la conception de partis politiques, et leurs organisations doivent être notre cheval de bataille. C'est à ce prix que pourra s'instaurer une véritable démocratie représentative basée sur une idéologie et doctrines nettement unificatrices.

BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE J., *Le pouvoir et l'opinion*, éd. Points de la question, 1972.

¹⁴ J. Antoine, *le pouvoir et l'opinion*, éd. Points de la question, 1972, pp. 159.

- BOUVIER P., *L'accession du Congo belge à l'indépendance, essai d'analyse sociologique*, Bruxelles, ULB, 1965.
- DUVERGER M., *Les partis politiques*, Paris, Seuil, 1958
- DUVERGER M., *Méthodes des sciences sociales*, 3ème éd, 1976.
- Journal Officiel n°04/002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques, 2004.
- Loi électorale n° 17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n°06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, RDC ED NSCC Kin, 2018.
- MAKWALA MA M. et MUMBA MUKOLE M. in *Les partis politiques et la promotion de la liberté associative en RDC*, Fondation Konrad Adenauer, Janvier 2009.
- MINTZBERG H., *Le manager au quotidien*, éd. Nouveaux Horizons, 2008.
- MUKENDI TSHIMUANGA P., *RD. Congo entre crise et renaissance. Comment réinventer l'espoir ?* Paris, éd. L' Harmattan, 2007
- MUKENDJI MBANDAKULU M.F., *Prolégomènes à la recherche et aux méthodes scientifiques en sciences sociales*, éd. Feutorrent, Kinshasa, 2015.
- POTOPTO J., *Guerre des grands lacs*, EUN, 2001.
- TONNIES F., *Communauté et société*, éd. Ail, 1887.
- ZIEGLER J., *Main basse sur l'Afrique, la recolonisation*, Paris, Ed. du Seuil, 1980.